

## COMPOSITION DES JURYS DE S LECTION

LICENCE PROFESSIONNELLE

Campagne 2025 – 2026

### LE PR SIDENT DE L'UNIVERSIT 

- VU** le code de l' ducation, notamment ses articles L. 612-3 ;
- VU** l'arr t  du 6 d cembre 2019 portant r forme de la licence professionnelle ;
- VU** la d lib ration n 2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant  lection de Philippe Roingeard en qualit  de Pr sident ;
- VU** la d l gation de signature du Pr sident de l'universit  aux vice-pr sidents en date du 12 d cembre 2024 ;
- VU** les statuts de l'Universit  de Tours ;
- VU** la proposition de composition des jurys formul e par le Directeur de l'IUT de Tours

### D CIDE

#### Article 1 : D signation des jurys de s lection

Les demandes d'admission en Licence Professionnelle pour l'ann e universitaire 2025–2026 sont examin es par un jury compos  des personnes d sign es ci-apr s :

#### **MENTION GESTION ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS P DAGOGIQUES**

Parcours m diation scientifique et  ducation   l'environnement (MSEE)

Pr�sident :	Fr�d�ric CHATEIGNER, MCF
Membres :	Laurent BESSE, MCF
	Romain DEGRIS, Professionnel
	Claire GOUARIN, Professionnelle
	Anne TAILLANDIER-SCHMITT, PU

#### Article 2 : Affichage

La pr sente d cision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'universit .

**Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, le 3 mars 2025

Pour le Président de l'Université et par délégation,  
La Vice-Présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ

